Aix*Marseille université

ARRETE DE PROCLAMATION
DES RESULTATS DES ELECTIONS
AU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES

Vu *le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;*
Vu *le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;*
Vu *l'arrêté électoral en date du 07 septembre 2021 ;*
Vu *les procès-verbaux de dépouillement ;*

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : **USAGERS**

Sièges à pourvoir : **6** titulaires / **6** suppléants
Inscrits : 9581
Votants : 562
Bulletins blancs ou nuls : 18
Suffrages valablement exprimés : 544
Taux de participation électorale : 5.9%
Quotient électoral : 90.7

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
MARS'	218	2	0	2
RAMENE TA SCIENCE AVE LA FAMI ET TES ASSOS	326	3	1	4

Aix*Marseille université

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	**Suppléants**
RAMENE TA SCIENCE AVE LA FAMI ET TES ASSOS	4	Fabio MICHEL Claire PETIT Maximilien ROUZAUD Emmanuelle GUERRINI	Quentin ACQUATELLA Valériane MEYER Mathis ESPOSITO Mathilde BOUZATS
MARS'	2	Kaoutar ROUINEB Alexandre SCHOEGEL	Eva DIDIER-ESTEVE Antoine MEYER

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation,
La directrice de l'UFR SCIENCES

Faculté des Sciences AMU

Laurence MOURET